59e ANNÉE. — N° 12.687. ◆ 10 Centimes **Édition de 5 heures** 10 Centimes ◆ MARDI 13 MAI 1919

# L'ÉCHO DE FRANCE

NOUVELLES DU MONDE ENTIER

HENRY SIMOND, DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF
PAUL SIMOND, DIRECTEUR-ADMINISTRATEUR

VALENTIN SIMOND, FONDATEUR

Adresse télégraphique : ÉCHORIS-PARIS — Rédaction et Administration : 6, PLACE DE L'OPÉRA (9e) — Adresse télégraphique : ECHORIS-PARIS

TÉLÉPHONE : Rédacteur en chef, 101-52. — Administrateur, 102-45. — Rédaction, 102-79. — Entre minuit et 5 heures du matin, 101-56

ABONNEMENTS (6, Place de l'Opéra. Téléph. 102-34)
Seine et Seine-et-Oise... 3 mois 8 fr. — 6 mois 15.50 — 1 an 30 fr.
Départements et Colonies... — 9 fr. — 16.50 — 32 fr.
Union Postale... — 10 fr. — 18 fr. — 35 fr.
POUR LA PUBLICITÉ, s'adresser Régie « Écho de Paris-Publicité », 30, rue de Provence

LES PROBLÈMES DE LA VICTOIRE

## Pensons aux Combattants

*Custos, quid de nocte ?*

Les notes que j'avais intitulées : « La crise du personnel dans la marine » et que l'*Écho de Paris* a publiées il y a quelques semaines m'ont valu de nombreuses lettres me montrant que la crise est encore plus grave et plus étendue que je le pensais. Aussi, je crois nécessaire de revenir sur un sujet dont les pouvoirs publics et le pays tout entier ont l'impérieux devoir de se préoccuper.

Au moment où ces notes ont paru, il était question dans la Presse du relèvement des soldes des officiers et sous-officiers, et mes correspondants pensaient que le projet annoncé serait vite voté ; mais ils m'ont fait remarquer que le relèvement des soldes ne suffirait pas à arrêter l'exode, s'il n'était pas accompagné du relèvement des retraites.

L'un d'eux, officier supérieur du commissariat de la marine, m'écrit : « Peut-être ne savez-vous pas que les tarifs de retraite des officiers supérieurs sont ceux de la loi du 25 août 1879. C'est donc avec des pensions basées sur les besoins d'il y a 40 ans que ces officiers devront faire face à la cherté actuelle de la vie. Pas un officier n'acceptera la perspective de se trouver dans la vie civile, après 30 à 35 ans de services, avec une retraite maxima de 4, 5 ou 6.000 francs ; et cela au moment de son existence où ses charges de famille atteindront le maximum. »

Les considérations que développe ainsi mon correspondant et que j'avais seulement effleurées précédemment sont très justes. Elles méritent d'attirer l'attention des pouvoirs publics.

⁂

Des semaines ont passé et le projet de relèvement des soldes paraît être tombé dans les oubliettes parlementaires. Aussi le mécontentement devient de plus en plus vif et il a gagné l'armée.

Des lettres épouvantées me montrent les tristesses de ménages d'officiers chargés d'une nombreuse famille et obligés de cacher la misère de leur intérieur derrière une façade convenable, sinon brillante.

« Tous, m'écrit l'un d'eux, nous adjurons nos enfants de ne pas prendre la carrière paternelle ; et comme la leçon de choses qu'ils reçoivent chez nous leur montre le bien-fondé de notre avis, ils fuient d'eux-mêmes la profession dans laquelle souffre leur famille. Savez-vous combien il y a cette année en classe de mathématiques élémentaires, au Prytanée de La Flèche, de jeunes bachelliers se présentant à Saint-Cyr ? Trois ! A La Flèche, qui a été de tout temps la surabondante pépinière d'officiers de valeur. »

Le ton des lettres que je reçois devient amer et violent, et je ne puis reproduire ici que les passages les plus modérés.

Voici par exemple ce que m'écrit un sous-officier blessé :

« Les fauteurs de désordre, les boches et proboches de l'intérieur, qui, pendant toute la guerre se sont tenus soigneusement à l'abri, créent maintenant un mouvement factice en essayant de terroriser les bons ouvriers que je vois autour de moi et qui ne demanderaient qu'à travailler.

« Tous ces meneurs n'ont qu'un but : faire monter encore le prix de la vie pour déchaîner le désordre, à la faveur duquel ils rempliront leurs poches. Ils crient, ils menacent et aussitôt on s'incline devant eux et on cède à leurs exigences. Mais de nous, les bons citoyens qui avons consacré notre vie au service du pays, qui nous sommes battus pour lui et qui l'avons sauvé, de nous dont les soldes sont très inférieures aux salaires du plus fainéant de ces meneurs, les politiciens ne s'occupent pas.

« Nous sommes des hommes d'ordre et nous ne voions pas ; donc nous ne comptons pas ! Faut-il donc que nous aussi...? »

Non, mon cher camarade. Il ne faut pas. Vous voyez bien que votre plume s'est arrêtée d'elle-même ; parce que vous êtes un bon citoyen et parce que vous savez que la France a surtout besoin maintenant d'ordre et de calme.

Patientez encore un peu ; et les injustices dont vous souffrez actuellement prendront bientôt fin.

Les bons Français commencent à secouer leur torpeur. Par des moyens légaux et réguliers ils chasseront les charlatans et les exploiteurs éhontés de la crédulité publique ; et, mettant fin au règne du désordre et de l'incompétence, ils vous donneront le rang et le bien-être que vous avez si bien mérités par les services rendus.

⁂

Dans mes notes précédentes j'avais parlé seulement du sort des officiers et sous-officiers de l'active ou mobilisés. Je n'avais pas fait allusion aux démobilisés, parce que je m'étais figuré que les Français de l'arrière, sans aucune exception, auraient à cœur de faire à tous nos combattants, lors de leur retour à la vie civile, le chaud accueil qu'ils méritent si bien.

Il paraît que je m'étais trompé.

Il y a quelques jours, dans une réunion d'anciens combattants, j'ai entendu des plaintes justifiées exprimées en paroles amères et douloureuses.

Des officiers, sous-officiers et soldats démobilisés nous ont fait connaître la façon dont ils étaient reçus par quelques employeurs qui les repoussent brutalement ou leur proposent des salaires d'avant-guerre, très inférieurs par suite à ceux que reçoivent dans les mêmes maisons les employés qui ne se sont jamais battus.

Puis, des mutilés des membres inférieurs sont venus protester contre le traitement dont ils étaient victimes dans les tramways et métros.

« Nous sommes, disaient-ils, constamment bousculés par des hommes qui, n'ayant jamais passé un jour au front, sont plus ingambes que nous et par des femmes qui, si nous protestons, nous toisent avec mépris. »

Certes, il y a des Français indignes, qui ne témoignent pas aux poilus les sentiments de reconnaissance et d'affection qu'on leur doit ; mais, combattants mes camarades, n'oubliez pas que ce sont là des exceptions.

Croyez-vous donc qu'ils représentent la France ces profiteurs de la guerre, qui osent repousser vos justes demandes ?

Quant aux vraies Françaises, ce sont vos femmes, vos mères et vos sœurs, qui lorsque vous partiez pour le front avaient la force de vous cacher leurs larmes pour ne pas amollir votre courage ; mais qui tremblaient pour vous et endoraient pour vous des souffrances morales plus cruelles que nos souffrances physiques.

Les vraies Françaises, ce sont celles qui vous ont soignés dans les hôpitaux, celles qui tricotaient pour vous avec amour chaussettes et chandails, celles qui, dans nos églises avec toutes leur ferveur religieuse, n'ont cessé de prier pour nos combattants.

Ne vous laissez pas aller, mes chers camarades, à des sentiments qui seraient indignes de vous. Ne soyez pas injustes.

La France vous respecte et vous aime autant qu'elle méprise les embusqués et les profiteurs de la guerre ! Elle serait heureuse de vous témoigner son amour et sa reconnaissance. Si elle n'y réussit pas aussi bien qu'elle le voudrait, c'est par défaut d'organisation et non par mauvaise volonté.

Nous possédons maintenant des ligues et unions dans lesquelles tous les combattants peuvent se donner un mutuel appui. Venez en foule à ces groupements et votre voix deviendra vite assez forte non seulement pour faire entendre vos vœux, mais aussi pour faire rentrer sous terre les mauvais citoyens et les jouisseurs égoïstes.

Vous constituerez le solide noyau autour duquel viendront se grouper tous les bons Français, c'est-à-dire l'immense majorité de la nation, le vrai et bon peuple de France, qui sait que le travail joyeux et fécond dans l'ordre et la liberté peut seul assurer l'avenir de la France et qui veut, de toute la fièvre de sa volonté, que la part maximum de bien-être soit réservée à ceux qui, au prix de sacrifices inouïs, l'ont délivré du Boche et sauvé de l'esclavage.

*CUSTOS.*

LA SITUATION FINANCIÈRE

## Une heureuse surprise

On racontait hier dans les couloirs de la Chambre que le ministre des finances a annoncé à la commission du budget qu'il n'insisterait pas pour le vote immédiat du projet relatif à l'avance de trois milliards par la Banque de France à l'Etat, la Banque lui ayant annoncé qu'elle se trouvait en mesure, sans ce projet, de fournir au Trésor l'argent qui lui est actuellement nécessaire.

On sait qu'il est question depuis plusieurs semaines de ce projet d'avances — qui comporte aussi l'augmentation des billets en circulation. — Il a subi de nombreux changements. Le voici maintenant en suspens. Pour combien de temps ?

## Etat-major général de la Marine

Ainsi que l'avait annoncé ces jours derniers notre collaborateur le commandant Savoiroux-Jourdan, le vice-amiral Ronarc'h, le héros de l'Yser, est nommé chef d'état-major général de la marine.

Le vice-amiral de Bon est nommé commandant de la 1re armée navale.

## Le maréchal Foch à Londres

(De notre correspondant particulier)

*Londres, 12 mai.*

*Un député ayant demandé, à la séance de cet après-midi de la Chambre des Communes, si le maréchal Foch serait invité aux prochaines fêtes de la paix qui vont avoir lieu à Londres, M. Bonar Law a répondu que le gouvernement allait prendre ce projet en considération.*

## LA CIRCULATION DANS PARIS

Depuis l'armistice, le public parisien peut se rendre compte de la transformation profonde que subit actuellement le gros camionnage industriel. De plus en plus, la traction mécanique se substitue à la traction animale.

Or, l'entretien des chaussées a été arrêté par la guerre. Le pavé de bois, notamment, devenait introuvable. La circulation intense des poids lourds entraînant une usure rapide des revêtements aggrave tous les jours cette situation.

Dans un rapport qu'il vient d'adresser à ses collègues du conseil municipal, M. Paul Virot demande à l'administration de canaliser, pendant le jour, vers des voies détournées, le gros camionnage à moteur et même à chevaux. On pourrait choisir, dans les différents quartiers, les chaussées pavées en pierre, sur le revêtement desquelles les arrachements inévitables seraient moins sensibles.

On réaliserait ainsi, en ménageant le pavage en bois, d'un entretien actuellement fort coûteux, une appréciable économie et la circulation dans le centre de Paris, déjà congestionnée entre mesure, se trouverait grandement facilitée.

*G. ELIE-BERTHET.*

## Des délégués allemands sont repartis pour Berlin

Versailles, 12 mai.

MM. Landsberg, ministre de la justice, et Guisberts, ministre des postes, accompagnés du général Seeck, du capitaine de vaisseau Heinrich, du capitaine Fischer, de M. Cano, conseiller intime, et de neuf secrétaires, ont quitté Versailles ce soir pour se rendre en Allemagne.

Sept voitures automobiles étaient rangées dans la cour de l'hôtel des Réservoirs ; elles se mettaient en marche à 9 heures 20. Tous les membres de la délégation assistaient au départ et saluaient les voyageurs qui se rendaient directement à Paris, gare du Nord, où ils ont pris le train pour l'Allemagne.

### L'état-major interallié siège toujours

Versailles, 12 mai. — Les généraux en chef des états-majors interalliés continuent à siéger en permanence au Trianon-Palace. Ce sont :

Pour la France : le général Belin ;
Pour les Etats-Unis : les généraux Bliss et Lochridge ;
Pour l'Angleterre : les généraux Sackville et White Sydd ;
Pour l'Italie : le général Cavallero.

## LES DÉLÉGUÉS AUTRICHIENS A SAINT-GERMAIN

Les plénipotentiaires autrichiens arriveront sans doute demain à Saint-Germain-en-Laye.

Aussi hier M. Chaleil, préfet de Seine-et-Oise, le commandant Bourgeois, chef de la mission militaire française qui résidera à Saint-Germain pendant le séjour des Autrichiens, et M. Poncet, commissaire spécial, sont-ils allés prendre les dernières dispositions pour l'arrivée des délégués de l'ex-monarchie danubienne.

Le pavillon François Ier, qui s'élève face au magnifique parc de Saint-Germain, a été réquisitionné. Il remplira le rôle que les Réservoirs jouent en ce moment à Versailles.

Une demi-douzaine de villas voisines ont été également retenues. Elles seront les hôtels Vatel et Suisse de l'endroit.

Quant au pavillon Henri IV, qui domine l'admirable panorama de la vallée de la Seine il ne peut être question, comme on l'a laissé entendre, de l'affecter aux délégués ennemis, car il a été loué pour les délégués consentants de son armée, par le roi des Belges, qui, depuis quelque temps l'a mis à la disposition de l'American Red Cross.

On pourra cependant y loger quelques membres de la mission militaire française.

Les séances plénières entre délégués alliés et autrichiens auront lieu ici, non pas dans un moderne palace, comme à Versailles, mais dans le château de Saint-Germain, qui contient comme on le sait un précieux musée d'art préhistorique et gallo-romain.

La remise des conditions de paix de l'Entente aux délégués autrichiens se fera dans la salle Boucher de Perthes, percée de cinq grandes fenêtres donnant sur l'avenue des Logis et le parc.

On remarque, dans cette salle, une cheminée monumentale et deux statues de savants : Lartet et Boucher de Crèvecœur de Perthes, le fameux archéologue, dont les collections d'antiquités celtiques et romaines constituent le fonds principal du musée de Saint-Germain.

Les vitrines qui contenaient de si curieux vestiges de l'âge de la pierre polie, ont été enlevées.

Quant aux vitrines murales abritant des défenses de mammouths, des ossements d'ichtiosaures et autres animaux antédiluviens, on s'est contenté de badigeonner leurs verres d'une couche de peinture bleue qui cachera à la vue les collections.

Les salles 2 et 3, attenantes à la salle Boucher de Perthes, sont destinées à recevoir les membres de la presse, autorisés à assister aux séances.

Du côté opposé, la salle d'Alésia et la salle 14 serviront de salles de repos et de vestiaire pour les diplomates. Communiquant avec le premier étage par l'escalier en vis qu'empruntait Louis XIV quand il voulait aller rejoindre Mlle de La Vallière, la salle des Plans, au rez-de-chaussée, sera affectée aux services de presse et aux appareils téléphoniques.

M. Bussavy et M. Brault, inspecteurs principaux des postes, sont venus hier surveiller les travaux d'aménagement des lignes télégraphiques et téléphoniques nécessaires pour la Conférence.

Un fil direct a été placé qui reliera Saint-Germain à Vienne. Une antenne réceptrice de T. S. F. sera également installée.

Tous ces travaux d'aménagement sont menés avec une hâte fébrile, car vingt-quatre heures seulement nous séparent de l'arrivée de la délégation autrichienne, qui comprendra soixante personnes : quarante-deux plénipotentiaires et diplomates, douze secrétaires des deux sexes et six journalistes.

*PAUL GORGEAUX.*

## Le traité avec l'Autriche est prêt

Le Conseil des Quatre a reçu hier matin le rapport que lui a fait parvenir le Conseil des Cinq sur les limites à assigner à l'Autriche et la Hongrie. Dans l'après-midi, le Conseil des Dix (chefs de gouvernement et ministres des affaires étrangères) l'a définitivement sanctionné.

Les détails en ont été déjà publiés au jour le jour.

En ce qui concerne les réparations dont l'Autriche et la Hongrie seraient à faire les frais, le système déjà appliqué à l'Allemagne paraît devoir être adopté. En même temps, la possibilité sera probablement laissée aux anciens pays de la monarchie austro-hongroise de se lier par des accords économiques particulièrement étroits.

## Le général Diaz à Paris

Rome, 12 mai. — Le général Diaz étant arrivé à Paris, la *Popolo Romano* écrit : « Sans aucun doute le maréchal Foch sera heureux de se rencontrer avec lui : les vainqueurs pourraient parfois résoudre là où la diplomatie a rencontré les plus grandes difficultés. »

LES SOCIALISTES ET LE TRAITÉ DE PAIX

## Le renard ayant la queue coupée...

La commission exécutive nommée par le congrès socialiste de Berne pour examiner le traité de paix imposé à l'Allemagne nous fait part de ses conclusions. On verra que le projet présenté à l'Allemagne par les Puissances alliées et associées y est condamné comme marqué d'impérialisme, comme entaché d'une nouvelle idée de Sainte-Alliance. La charte de la *Société des Nations*, elle-même, ne trouve pas grâce devant les censeurs, qui ont beau jeu à la déclarer incomplète et rongée de contradictions nombreuses.

Le mieux qu'on puisse dire de la thèse socialiste ainsi exprimée, c'est que, dans l'esprit de ses auteurs les plus sincères, elle signifie une aspiration vers un univers politique mieux ordonné. Mais elle est fondée sur des prémisses qui vont contre toutes les données expérimentales. Dans la lutte des classes, elle croit trouver un remède radical contre la lutte des nations. Tout l'enseignement de l'histoire — et de l'histoire la plus récente — atteste que pareille doctrine a pour unique effet d'aggraver les maux qu'elle prétend guérir. Nous renvoyons les socialistes qui ont participé aux délibérations d'hier, au livre que publia, en présence du pangermanisme victorieux, un de leurs frères en internationalisme, ce même Renner que l'Autriche nous envoie aujourd'hui comme négociateur de paix : « *Le Nouveau Marxisme* ». Nous en avons déjà rendu compte. L'auteur, après avoir proclamé la faillite de la théorie marxiste fondamentale, y prêche l'enrichissement national par la conquête du marché universel. L'attitude de la social-démocratie allemande pendant la guerre prouve que cet ouvrage découvre bien ses tendances profondes. Pour les socialistes allemands, la patrie existe et avec quelle force !

Depuis leur désastre, les *internationalistes* d'outre-Rhin ont bruyamment changé d'attitude. Mais il faut vraiment n'avoir point de mémoire pour prendre au sérieux leurs déclamations actuelles. S'ils réclament pour l'Allemagne l'égalité de droits qu'ils ont refusée il y a un an à la Russie et à la Roumanie, c'est que leur pays n'a rien d'autre à alléguer pour essayer d'échapper aux conséquences de ses crimes : c'est qu'aujourd'hui, il n'a pas d'autre allié de par le monde que l'idéologie socialiste. Nous en revenons ainsi à la fable du vieux renard qui, ayant perdu sa queue à quelque piège, engage ses compagnons à savoir se passer eux aussi de cet inutile ornement.

A Brest-Litowsk, les bolchevistes ont essayé de cette tactique à l'endroit de l'Allemagne qui les menaçait. Ils n'ont eu aucun succès. L'anarchie germanique n'est point sortie de leurs prédications, mais de la prépondérance de nos armes et du désespoir qu'elle a suscité chez les vaincus. Libre à nos ennemis de présenter aujourd'hui leurs désordres intérieurs et les réformes de façade auxquelles ils ont dû recourir, tantôt comme le modèle du monde de demain, tantôt, au prix de quelques contradictions, comme le signe avant-coureur de la ruine générale. Nous n'avons pas à les écouter. Notre alliance doit gouverner l'Europe pendant vingt-cinq ans si l'Europe doit être sauvée, si une véritable égalité de droit doit y être établie quelque jour. Tenons-nous en fermement au traité sur lequel nous nous sommes mis d'accord. Le fait que M. Wilson a rédigé de sa main la tranchante réponse à M. de Brockdorff-Rantzau, que nous avons publiée l'autre jour, nous atteste que les gouvernements sauront rester fermement unis. La division ne viendra pas de l'intérieur.

*PERTINAX.*

## Déclaration de la Commission de la Conférence de Berne

Dans une réunion tenue hier, la Commission d'Action nommée par la Conférence internationale socialiste et ouvrière de Berne a examiné le texte des préliminaires de paix. Elle a décidé de soumettre un exposé détaillé de son point de vue aux « Quatre » principaux plénipotentiaires. Elle publie en attendant une déclaration dans laquelle, après avoir rappelé les principes de la Conférence de Berne, elle apprécie ainsi le Traité de paix :

La Commission d'Action a examiné les propositions de paix du point de vue de ces principes.

Elle reconnaît l'effort accompli pour que certaines injustices dues à des guerres passées soient réparées et pour libérer quelques-uns des peuples opprimés depuis longtemps.

Elle salue la création d'une Société des Nations.

Elle constate encore que les prisonniers seront rapatriés dès la signature des préliminaires et que le projet de traité écarte ainsi le véritable esclavage qui fut résulté d'une disposition différente.

Mais si elle examine en même temps, dans toutes leurs conséquences, les conditions proposées, elle est alarmée de trouver dans le texte du document de paix tant de menaces pour la paix future du monde.

La Commission d'Action attire l'attention des organisations socialistes et ouvrières sur les points suivants :

1° *Société des Nations.* — La Société des Nations, sous sa forme dernière, reste exposée à toutes les objections qu'on lui a faites à Berne et à Amsterdam.

Elle demeure une ligue des gouvernements et des pouvoirs exécutifs, et non pas une société des peuples et des parlements.

Elle n'admet pas tous ses participants à bénéficier totalement au recours de la guerre par l'acceptation de ses arbitrages et de ses décisions.

Elle apparaît encore comme étant l'instrument d'une coalition victorieuse, dominée par cinq nations qui se sont accordé la prépondérance, au lieu d'être l'instrument de la justice internationale où toutes les nations seront à pareille place.

Quoique la Société des Nations, telle qu'elle est actuellement constituée, puisse être considérée comme le premier germe d'une organisation méthodique d'un régime d'entente de paix, il reste qu'on a opposé d'y comprendre dès le début l'Allemagne et la Russie doit être réparé aussi rapidement que possible, afin que la Ligue puisse efficacement prévenir la guerre.

2° *Les armements.* — La limitation des armements imposés à l'Allemagne est une condition nécessaire de tout désarmement général, qui est considéré par l'Internationale comme le seul espoir de la sécurité et de la paix des Nations, et qui est rendu plus indispensable par la création d'un grand nombre de nouveaux petits Etats.

Cependant, la simple limitation du militarisme allemand n'affaibli pas nécessairement le militarisme européen.

Par conséquent, l'Internationale demande aux Alliés de déclarer qu'ils se proposent sérieusement d'abandonner leur politique de militarisme, et de réduire immédiatement leurs armements sur mer aussi bien que sur terre.

En outre, on doit observer que la fixation des frontières par des raisons militaires, et la prédominance des considérations stratégiques dans certaines stipulations du traité prouvent qu'ils ont l'intention à perpétuer les antagonismes.

3° *Questions des frontières et colonies.* — Le tracé des frontières de la Pologne — dont l'Internationale salue la résurrection — viole le droit des populations à choisir l'Etat dont elles veulent dépendre politiquement.

La division de l'Etat allemand en deux parties séparées est dangereuse et restera une source de difficultés et de malaise.

4° Il est juste que la destruction des mines en Belgique et en France entraîne pour l'Allemagne, en faveur de ces pays, l'obligation de la compensation en charbon.

Mais les conditions touchant le bassin de la Sarre sont animées par l'esprit d'annexion et d'exploitation capitaliste. La création d'intérêts économiques français dans cette région, l'établissement d'une autorité administrative spéciale et du plébiscite au bout de quinze ans, justifient le soupçon que l'on veut non seulement la réparation, mais un démembrement.

5° Le fait de disposer des colonies allemandes et de refuser à l'Allemagne tout mandat sous les auspices de la Société des Nations, sont regardés universellement comme n'étant qu'un leurre si moins qu'une satisfaction donnée à l'impérialisme s'emparant des dépouilles du vaincu.

6° De même, la façon brutale de disposer de la péninsule du Chantung avec toutes ses ressources, et de soumettre 30 à 40 millions de Chinois à la domination japonaise, ne doit pas être passé sous silence. C'est une reconnaissance ouverte du droit de conquête.

Ces fautes sont graves et établissent pleinement que cette paix n'est pas notre paix, et que les nations sont encore menacées de voir la politique des vainqueurs aboutir au partage des dépouilles sans réfléchir aux conséquences inévitables.

AU JOUR LE JOUR

## Les deux équipes

*L'équipe des « politiciens » de la délégation allemande à Versailles est en route pour Berlin. MM. Landsberg, Leinert et Giesberts sont évidemment prendre contact avec l'Assemblée nationale pour négocier avec les partis parlementaires au sujet des conditions de l'Entente.*

*Mais l'équipe des « techniciens », avec, en tête, le comte Brockdorff-Rantzau, qui mène toute la politique extérieure de l'Allemagne, reste aux Réservoirs avec MM. Schücking et Melchior.*

*Et le président de la délégation allemande redouble d'activité. Nous ne connaissons pas encore les réponses concertées par MM. Clemenceau, Lloyd George, Wilson et Orlando à la troisième et à la quatrième contre-proposition allemande touchant les prisonniers de guerre et la législation internationale du travail. — le Conseil des Quatre n'a pas encore répondu à cette dernière question, — que déjà on nous donne à entendre que M. de Brockdorff va lancer une cinquième observation écrite.*

*Peut-être l'a-t-il déjà envoyée. Il est probable qu'il y sera question d'un projet allemand relatif aux colonies, où, reprenant ce qui a été proclamé à Berlin et répandu par la propagande allemande, la délégation allemande opposera à l'arrêt des alliés et associés sur les colonies, une suggestion sur l'internationalisation des colonies africaines.*

*On pense bien que l'Allemagne tient tout un projet sur cette question en réserve.*

*Et ce ne sera pas tout.*

⁂

*Il est à remarquer que, procédant à la manière des Bolcheviks, le gouvernement allemand a lancé hier, par Nauen, un long manifeste émanant des corporations ouvrières de Berlin, qui commence ainsi :*

*« A tous !*

*« Ouvriers de tous les pays !*

*« L'impérialisme, le militarisme, le capitalisme des Puissances alliées et associées fêtent à cette heure leur plus grand triomphe. L'Allemagne gît à terre, détruite et impuissante. »*

*Cet appel au « prolétariat », protestant en termes grandiloquents contre la réglementation de la « Ligue des Nations et du droit ouvrier », telle qu'elle est fixée par les alliés et associés, est tellement long que la traduction n'en sera achevée qu'aujourd'hui.*

*On remarquera combien le fil est direct entre Versailles et Berlin : la machinerie est bien réglée.*

⁂

*Mais les Alliés, après avoir encaissé les dernières réponses aux dernières notes allemandes, paraissent décidés à ne donner, à dater du 22 de ce mois, qu'une huitaine de jours aux Allemands pour fournir leurs observations d'ensemble, qui cette fois devront revêtir une forme définitive.*

*MARCEL HUTIN.*

UN DRAME AU THÉATRE SARAH-BERNHARDT

## Blanche Dufrène s'est pendue dans sa loge

Mme Blanche Dufrène, l'actrice bien connue du théâtre Sarah-Bernhardt, s'est suicidée, hier soir, en se pendant à l'espagnolette de la fenêtre de sa loge.

Mme Dufrène avait répété durant toute l'après-midi d'hier les *Bohèmes*, de Miguel Zamacois, pièce qui devait être donnée ces jours-ci.

Un peu avant six heures, Mme Dufrène regagnait sa loge et priait son habilleuse, Mme Gauthier, de la laisser seule. L'actrice ne donnait à ce moment aucun signe de nervosité. Depuis une certain temps, cependant, un mois environ, elle était sous l'empire d'une violente neurasthénie, à la suite d'un travail excessif.

Vers sept heures quarante-cinq, l'habilleuse de Mme Blanche Dufrène revint au théâtre Sarah-Bernhardt pour habiller sa maîtresse, qui devait jouer dans la *Danse aux Gémiers*. Elle fut très surprise en arrivant à la loge 4, qui était celle de Mme Dufrène, de trouver la porte fermée à clé.

Mme Gauthier ouvrit alors le judas pratiqué dans la porte de la loge. Un spectacle affreux s'offrit à elle. Mme Blanche Dufrène était pendue à l'espagnolette de la fenêtre de la loge.

L'habilleuse poussa un cri d'horreur, puis s'évanouit. Des machinistes qui passaient, enfoncèrent la porte de la loge et détachèrent le corps de l'actrice, qu'ils placèrent sur un sofa.

### Les circonstances du drame

La nouvelle du drame se répandit en un clin d'œil dans le théâtre, causant la stupéfaction et la douleur la plus profonde chez les camarades de l'artiste.

La direction fit avertir aussitôt la police. M. Delespine, commissaire de police, se rendit immédiatement au théâtre Sarah-Bernhardt et procéda, dans la loge, aux constatations d'usage.

A 8 heures, le public, qui avait déjà pris place dans la salle pour la représentation de la *Danse aux Gémiers*, fut averti par M. Chameroy, qu'un grave accident était arrivé à Mme Blanche Dufrène et que la représentation était renvoyée. La même nouvelle fut annoncée aux personnes qui stationnaient devant les guichets. Bientôt, le théâtre se vida et les portes furent fermées.

Il est assez difficile de savoir d'une façon exacte comment le drame s'est déroulé.

La loge 4, qui était celle de Mme Blanche Dufrène, est une pièce rectangulaire d'environ 4 mètres de hauteur. Elle est éclairée par une seule fenêtre dont l'espagnolette est placée à moins de deux mètres du parquet. Au bas de la fenêtre se trouve un radiateur d'environ trente centimètres de hauteur.

Mme Dufrène, après avoir fait un nœud coulant à une corde, a dû fixer celle-ci solidement à l'espagnolette, puis monter sur le radiateur et se laisser tomber en repliant les jambes, pour que celles-ci ne touchent point le sol. Comme on le voit, cela présentait certaines difficultés, non moins qu'une volonté bien déterminée d'en finir avec la vie.

Il est probable que le drame a dû se produire peu après six heures, car à 7 heures 45, quand les machinistes sont entrés dans la loge, le corps de Mme Blanche Dufrène était froid.

La loge, très simple, tendue de toile de Jouy rose, a été aménagée en chapelle ardente. A droite de l'entrée, le corps de l'actrice repose sur un sofa, drapé d'un voile blanc. Des plantes vertes ont été placées autour du corps, qui est veillé par des camarades de l'artiste.

Détail navrant. Les deux filles de Mme Blanche Dufrène étaient hier soir à l'Opéra et n'ont pu être averties que très tard. Elles se sont rendues immédiatement au théâtre Sarah-Bernhardt où des amis les ont préparées à la terrible nouvelle.

Ajoutons, que Mme Blanche Dufrène n'aurait laissé aucune lettre expliquant les motifs de son acte.

Très tard dans la soirée d'hier, de nombreux amis de l'actrice sont venus au théâtre Sarah-Bernhardt, avoir confirmation de la nouvelle, qui s'était répandue dans tout paris. Il est probable qu'aujourd'hui, le corps de Mme Marthe Dufrène sera transporté à son domicile, rue Mantaigne.

### Ce que disent les camarades de Mme Dufrène

Nous avons pu voir une camarade de théâtre de Mme Dufrène, qui nous a fait les déclarations suivantes :

— La nouvelle du suicide nous a causé la stupéfaction la plus complète. Blanche Dufrène paraissait inquiète depuis un mois environ, mais rien, ni dans ses actes, ni dans ses paroles, ne pouvait faire prévoir cette issue tragique.

« Elle était nerveuse, neurasthénique ; mais nous avons attribué cet état morbide à l'excès de travail. Elle « tournait » pour le cinéma et jouait presque tous les soirs à Sarah-Bernhardt. Sans doute l'est-elle trouvée hier soir dans un état de dépression tel, après les fatigues de la répétition, que l'idée du suicide lui traversant la tête, elle l'a mise à exécution, comme dans un accès de folie.

« C'était une camarade charmante et généreuse, pleine de talent. Sa mort tragique emplira de tristesse tous ceux qui l'ont connue. »

### BLANCHE DUFRÈNE

Mince, souple, frêle et grêle, des yeux ardents et fiévreux, brillants dans un visage aux traits secs, — pommettes saillantes, menton volontaire, — Mme Blanche Dufrène était, parmi nos meilleures comédiennes, une physionomie à part.

Elle n'avait pas, comme bien d'autres, conquis d'un coup la notoriété et le succès par l'heureuse chance d'un beau rôle créé avec éclat.

Elle s'était spécialisée dans un emploi généralement ingrat et où il est difficile de trouver le chemin de la gloire : les doublures. Seulement, Mme Blanche Dufrène était la « doublure » de la plus grande artiste de ce temps : c'était elle qui, au milieu du tant de comédiennes de talent, s'était peu à peu imposée comme la meilleure « remplaçante » de Mme Sarah Bernhardt. Et n'est-ce pas là un très beau et très suffisant titre à l'admiration des foules ?

Au théâtre de la place du Châtelet, en province et à l'étranger, pendant ces der-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

nières années, ce fut grâce à Blanche Dufrêne que pendant d'innombrables soirées, des centaines de milliers de spectateurs, malgré l'absence de l'incomparable artiste qui avait fait siens ces rôles écrasants, purent applaudir l'Aiglon, la Dame aux Camélias, la Sorcière, la Tosca, incarnés de la plus admirable façon.

Il est peu de villes où le public ne se représente, sous les traits de Blanche Dufrêne, le pâle et mélancolique duc de Reichstadt, ou le bouffon Jacasse.

La voix prenante, la diction mordante et nette, jouant avec une fougue nerveuse et passionnée, Blanche Dufrêne, outre le répertoire de Mme Sarah-Bernhardt, s'était fait applaudir dans divers autres grands rôles.

Elle était née en 1875.

Sortie avec un premier prix du Conservatoire, elle avait débuté, à l'Odéon, dans la *Conjuration d'Amboise*.

Sardou la demanda, pour la reprise de *Thermidor*, à la Porte-Saint-Martin. En 1895, elle était engagée par Mme Sarah Bernhardt à la Renaissance et y jouait la *Ville Morte*, de d'Annunzio. Elle suivit la grande artiste au théâtre Sarah-Bernhardt et s'y fit applaudir, entre autres ouvrages, dans *Adrienne Lecouvreur*, dans *Angelo*, dans *Varennes*.

Une de ses dernières créations fut — en 1915 — la *Vierge de Lutèce*, d'Auguste Villeroy.

Au cours de récentes tournées, elle avait interprété avec un très vif succès *Froufrou*, la *Flambée* et *Roxane*, de *Cyrano*.

Avec Blanche Dufrêne disparaît une parfaite coquelucheuse, d'un talent sûr et éprouvé, interprète prédiletée des poètes et des maîtres du théâtre.

## Vernouillet après Gambais

La Marc des Fosses, de Gambais, fouillée à son tour par les agents de la brigade fluviale, n'a rien révélé sur l'affaire. M. Daudet et ses collaborateurs sont rentrés hier soir à Paris. On peut leur rendre cette justice qu'ils n'ont rien négligé pour obtenir des gens et des choses un éclair de vérité sur cette sombre histoire. Indépendamment des témoignages déjà recueillis dans le pays et des constatations nécessaires faites dans la villa, le commissaire enquête de Gambais la preuve matérielle que les débris d'un corps de plusieurs êtres humains ont été noyés dans la mare où occupée depuis janvier 1916 par Landru et Dupont. Et ces vestiges, mêlés à des restes de vêtements, proviendraient d'un squelette calciné. Tel peut être le résumé des recherches. Il est d'importance.

Aujourd'hui, le parquet se transporte à Vernouillet, où se trouve, on se le rappelle, la villa « The Lodge », habitée avant 1916 par Landru. Cette propriété ayant été, depuis, louée à plusieurs reprises, il est à craindre qu'il y reste peu de traces du passage de l'ingénieur.

P. V.

## LA PRIME DE DÉMOBILISATION

M. Arthur Levasseur, député de la Seine, déposera cet après-midi une demande d'interpellation sur le retard apporté par l'administration de la guerre au versement de la prime de démobilisation.

On sait que M. Galli, député de Paris, a déjà déposé à ce sujet, voici quelques jours, au sous-secrétariat d'État, M. Deschamps. Il lui annonçait son intention d'interpeller si les mesures réclamées par sa lettre, n'étaient pas prises d'urgence pour mettre fin à un état de chose regrettable, que l'*Echo de Paris* signalait encore hier matin en indiquant pour qu'une solution intervienne.

## LÉGION D'HONNEUR

Sont inscrits, pour commandeur : le colonel d'infanterie coloniale Regnier, commandant l'infanterie d'une division.

Pour officier : le capitaine Poncher, du 21e d'infanterie coloniale ; l'aumônier militaire Monnanian, à un groupe de brancardiers de corps d'armée.

## Les "French Homes"

Le succès remporté par la manifestation franco-américaine organisée par l'Association des French Homes de Tremblay, samedi après-midi, a été considérable. La salle était comble : près de trois cents officiers et soldats américains étaient présents. Grand succès pour Mmes Sarah Bernhardt et Madeleine Roch, dans le Triomphe, et M. Sacha Guitry et Mme Yvonne Printemps dans Chiffon-Théâtre.

Les Américains ont beaucoup goûté Georges Berr et les excellents artistes de la Comédie-Française dans *L'Anglais tel que je parle*, ainsi que Zambelli, Aveline et le corps de ballet de l'Opéra dans *Naïla de Dancy*. M. Calmette a été acclamé comme toujours.

De nombreux Américains ont été accueillis dans les familles françaises, à Paris et en province, et se montrent profondément reconnaissants de l'hospitalité ainsi offerte.

Le général de Bercheim est allé déposer, au nom des French Homes, des couronnes sur les tombes du Quentin Roosevelt, à Belleau-la-Sarthe, et du poète Alan Seeger, à la Ferme-la-Tombe.

Une délégation de dames françaises des French Homes, composée de la comtesse Albert de Mun et Mme Jules Siegfried, vice-présidentes, de la marquise de Sonnay, comtesse de Sainte-Aldegonde, duchesse de Noailles, Mmes M. Borel et Jourdain, ont rendu de pieuses visites funéraires au cimetière de Suresnes.

## Pour la reprise économique

L'Association de l'industrie et de l'agriculture françaises a tenu le 12 mai son assemblée générale sous la présidence de M. Eugène Tourin, sénateur de l'Aisne, assisté de M. Jules Méline.

Après avoir entendu divers discours sur la nécessité d'une reprise immédiate de l'activité économique générale, malgré les difficultés de l'heure présente, l'assemblée fort nombreuse a voté une motion proposant la confiance au comité directeur de l'association « pour combiner toute mesure utile ou toute disposition législative de nature à porter atteinte à la restauration et au développement de la production nationale ».

# LES GRÈVES

### *La Banque et la Bourse*

Dans la matinée d'hier les employés de Banque et de Bourse se sont réunis à la C. G. T. MM. Fournier et Rivollet ont exposé la situation et informé l'assistance que M. Marcel Cachin, député, interpellerait aujourd'hui le gouvernement et demanderait la nationalisation des Banques.

Une autre réunion a été tenue dans le courant de l'après-midi. Aucun résultat nouveau n'est à enregistrer. La grève continue.

Les syndicats professionnels féminins ont adressé aux directeurs de la Société Générale, du Crédit Lyonnais, du Comptoir d'Escompte et du Crédit Industriel une demande d'augmentation de salaires et différentes autres revendications.

### *La Couture*

Les pourparlers sont toujours en cours entre patrons et ouvriers. Ces derniers n'ont toujours pas repris le travail. Le mouvement se poursuit.

M. Colliard, ministre du travail, a présidé, hier matin, une réunion du comité mixte, chargé respectivement par les organisations patronales et ouvrières du vêtement et du sous-vêtement, d'arrêter la rédaction définitive de l'accord intervenu samedi dernier, sur les modalités d'application de la semaine de 48 heures dans cette industrie.

Le texte de l'accord a été définitivement arrêté.

Il prévoit l'acceptation de la semaine de 48 heures, qui comprendra le repos de l'après-midi du samedi, ou un repos compensateur calculé de telle sorte que le total des heures de travail de la semaine ne dépasse pas 48 heures. Les mesures d'application ainsi que les dérogations seront déterminées par des accords interprofessionnels dans chaque profession.

La mise en application de la semaine de 48 heures est fixée en principe, au 15 mai 1919, étant donné qu'une tolérance sera admise jusqu'au 19 mai, en vue de permettre aux établissements de s'adapter à la situation nouvelle.

Cet accord n'est relatif qu'à la région parisienne. Les organisations patronales et ouvrières provoqueront, avant la fin du présent mois, une conférence qui déterminera les conditions d'extension du présent accord aux industriels et ouvriers du vêtement en province.

### *Dans les autres corporations*

Le personnel des établissements Potin est en grève, la direction n'ayant pas donné de réponse aux revendications au sujet de l'augmentation de l'indemnité de vie chère.

Dans la chemiserie-bagerie, il y a actuellement des grèves partielles. Des pourparlers sont engagés avec la chambre syndicale patronale.

## LE PLACEMENT DES DÉMOBILISÉS

M. Louis Deschamps, sous-secrétaire d'État à la démobilisation, a inauguré, hier, l'office de placement des démobilisés.

Cet office est situé, 30, rue du Quatre-Septembre. Il est dirigé par le lieutenant Valot.

M. Louis Deschamps a exposé ainsi l'œuvre à réaliser :

« Le gouvernement, a-t-il dit, sait quels a l'obligation de redonner à tous les démobilisés la place qu'ils occupaient, avant la guerre, dans la société. Il veut y consacrer tous ses efforts.

« La question de ce placement revêt une grosse importance en ce moment, où 2,500,000 hommes viennent d'être rendus à la vie civile.

« Jusqu'alors, nous avons éprouvé de sérieuses difficultés, parce que nous ne connaissions pas les besoins des employeurs. C'est chose faite. Les 5,000 offres d'emploi reçues pendant les dix derniers jours des grands syndicats patronaux, avant même l'ouverture de ces bureaux, suffisent à la prouver.

« A la Foire de Paris, poursuit M. Deschamps, la petite boutique qui a été ouverte recueillera plus de cent offres d'emplois chaque jour.

« En quelques semaines, il y a tous les éléments, le problème angoissant du chômage sera résolu. »

## M. Bénédite contre Mlle Judith Cladel

L'affaire Rodin est décidément un pot à perles. En même temps que l'affaire des faux, qui va être vertement jugée, il y en avait une autre entre Mlle Judith Cladel et M. Bénédite, où chacun des deux jouait le rôle de demandeur et de défendeur.

D'une part, M. Bénédite qui avait chargé Mlle Judith Cladel d'établir les fiches nécessaires pour la composition du catalogue du musée Rodin, la traitait en détenue de droit divin pour les titres fiches.

D'autre part, Mlle Judith Cladel assignait M. Bénédite en 100,000 francs de dommages-intérêts en réparation du préjudice que lui cause, dit-elle, la demande de M. Bénédite, et les appréciations calomnieuses dont le conservateur du musée du Luxembourg se serait rendu coupable à son endroit.

Après plaidoirie de Me F. Focquing pour M. Bénédite, et Me Ernest-Charles pour Mlle Cladel, le tribunal a condamné celle-ci à restituer les fiches et les documents qui lui ont été confiés pour leur rédaction, sous peine d'une astreinte de 5 francs par jour de retard, et il a débouté de sa demande de dommages-intérêts.

R. T.

## Les traîtres des pays envahis

Contrairement à ce qui a été annoncé, l'affaire des dénonciateurs des régions envahies ne pourra pas venir le 2 juin devant les juges du 1er conseil de guerre.

### *Une nouvelle affaire*

(De notre correspondant particulier)

Lille, 12 mai. — Le photographe Achille Gertz, qui s'était installé à Lille pendant l'occupation et qui, depuis, s'était réfugié à Bruxelles, vient d'être dénoncé par la policier Jacques Schwartz, détenu à la citadelle, comme ayant livré au trafic de l'or et comme ayant dénoncé des Français. L'affaire est à l'instruction.

## On lira :

L'ATLANTIDE, *roman, par Pierre Benoit (Albin Michel).*

*L'Atlantide* de M. Pierre Benoit paraît dans une collection qui s'intitule le « roman littéraire ». A supposer que l'on ne se rende pas un compte très exact de ce qui doit différencier un roman « littéraire » d'un roman qui ne serait pas littéraire, il n'apparaîtra pas que l'œuvre nouvelle de M. Benoit nous apporte des lumières décisives sur ce point délicat. Mais je crois que le public se contente de classer les romans d'une façon beaucoup plus concrète et simpliste : il y a les romans ennuyeux et les romans intéressants. Nul doute que l'*Atlantide* ne se rapproche davantage de la deuxième catégorie que de la première. M. Pierre Benoit a une qualité précieuse, qui est de sembler s'intéresser tout le premier, passionnément, aux aventures qu'il imagine, et sa passion est communicative... Quand il écrit, par exemple : — « *Les entrelacs qu'ils eurent, lui et ce fonctionnaire, je regrette qu'elles me aient sortir de l'esprit* », — ce n'est évidemment pas très « littéraire », mais témoigne d'une grande fougue dans l'inspiration... Il suffira d'un peu de complaisance pour se laisser emporter à la suite de M. Benoit, et nous ne regretterons pas le voyage où il nous convie, aux confins de la géographie, de l'érudition et de la mystification, jusqu'au royaume Sud-Africain où l'étrange Antinéa attire les jeunes explorateurs, Marguerite de Bourgogne chez les Touaregs...

LES HOMMES DE BONNE VOLONTÉ, *par Madeleine Clemenceau-Jacquemaire. (Calmann-Lévy).*

Dans la littérature de guerre, il y a une place importante et spéciale pour la littérature des hôpitaux. Un lit d'hôpital, une table d'opération, — il suffira sans doute de noter et de dire ce que l'on y a vu et entendu, pour apporter la contribution la plus poignante à l'histoire de la misère humaine. Et ce sont les livres admirables de Georges Duhamel, la *Vie des Martyrs*, *Civilisation*... Mais tout le monde ne sait pas voir et entendre. L'auteur des *Hommes de bonne volonté* est, du moins, une femme de bonne volonté, — et de volonté, — qui, pendant quatre ans, penchée au chevet des blessés, les a regardés, écoutés, — et soignés... Son journal d'infirmière-major nous intéresse comme tout ce qui aborde de tels sujets d'émotion, sans précipitation ni sensibilerie, avec simplicité et franchise. Et si nous notons en passant (et comment faire autrement?) que Mme Madeleine Clemenceau-Jacquemaire est la fille de M. Georges Clemenceau, ceci n'ajoute rien au mérite certain de son œuvre, mais complète sa signification.

FRANCHISE ET Cie, *roman, par M. Marcel Nadaud (Albin Michel).*

Il y a une grande bonne humeur dans ces romans de la guerre aérienne, dans lesquels M. Marcel Nadaud s'est si heureusement spécialisé. M. Marcel Nadaud n'a pas perdu son temps dans l'aviation, d'abord parce qu'il y a bravement rempli son devoir de bon Français... Mais cela ne suffirait pas à faire un bon romancier... M. Nadaud a trouvé dans le monde des aviateurs un champ d'observation qu'il a su exploiter avec verve. L'observation n'est peut-être pas très profonde, mais la verve est du meilleur aloi. Ce Chignole, enfant des faubourgs, que les hasards des escadrilles ont lié d'une amitié fraternelle avec l'Anglais-lin Boby Frog et la vicomte de la Guérynière, et la famille de Chignole, son père, le vieux cocher de fiacre, dont la fierté ingénue s'émerveille des prouesses de son fils, toute l'histoire de la locomotion, son passé, son avenir, en deux générations, nous sentons bien tout ce que cela a d'un peu artificiel et facile, et de complaisamment « ortugé »... Mais l'invention est charmante, et ce n'est pas chose si commune que de réussir à créer une telle atmosphère de sympathie, dont, à bon droit l'auteur est appelé à bénéficier comme ses héros.

MARINS D'EAU DOUCE, *par Guy de Pourtalès (Société littéraire de France).*

Il est fâcheux que l'épithète « distingué » ait emprunté des formules de politesse, qui en firent l'emploi le plus absurde, la plus insupportable banalité. J'aurais plaisir à dire que le petit livre de M. Guy de Pourtalès est infiniment « distingué ». Les souvenirs d'une enfance écoulée, dans une vieille demeure « vaste et claire », au milieu de vieilles gens agréables et chimériques, a le charme d'un pastel un peu effacé, de mémoires anciens que l'on retrouve dans un coin de bibliothèque, sous la poussière, à la campagne... Et comme l'on est content, alors, de se trouvailler! On en parle avec une émotion heureuse, on y voudrait intéresser tous ses amis... Est-ce parce que ces « marins d'eau douce » naviguent sur les douces eaux du Léman? Influence persistante de certains paysages... Jean-Jacques est toujours présent, et des brumes du lac se dégage encore l'image de Julie...

F.-N.

LIVRES REÇUS : *L'Amoralité dans le Monde moderne*, par G. de Lamarzelle (Beauchesne) ; *Les Vertus en Bâle*, par F. de Tessan (Renaissance du Livre) ; *Au front britannique*, par J. Aubleau (Renaissance du Livre) ; *Rosyeuse le Marin*, par A. Larisson (Lafitte) ; *En batterie*, par le lieutenant Panagrieff (Delagrave) ; *Madeleine de Gérolon*, par L. d'Orléac (Flammarion) ; *La Russie Rouge*, par Gabriel Domergue (Perrin) ; *Louis Veuillot et les Maîtres Maîtres*, par G. Bainvel (Perrin) ; *Emile Clermont*, sa vie, son œuvre, par Louise Clermont (Grasset) ; *Lettres de Guerre de Robert Buberle* (Perrin) ; *L'Effort colonial des Alliés*, par Pierre Perreau-Pradier et Maurice Besson (Berger-Levrault) ; *Le Blé Rouge*, poèmes, par R. de Bédarieux (Jouvé).

## COURSES A MAISONS-LAFFITTE

Programme réservé aux doublures, les allocations étaient maigres. On a cependant des résultats à détacher : Unchair, la gouvernante d'Ukko, a gagné en jument bien courageuse; elle n'a pas le brio de son aînée. Peut-être aussi le beau jockey n'a-t-il pas été assez énergique, car elle a bondi sous la cravache. Droit au But, qui a fait des débuts victorieux, ne devrait pas rester sur cette performance ; c'est un fils de Verwood comme Naufrageur. La prédilection de l'écurie de M. Edmond Blanc s'annonce bien : Verwood suivra les traditions du haras de Jardy.

LES RÉSULTATS

*Prix de Fromentieville* (1 kilomètre, 2,000 fr., 900 m.). — 1. Hildegoland, à Mme Lemaire de Voisins (A. Sec).

Walk-over.

*Prix de Bailly* (2,500 fr., 1,500 m.). — 1. Droit au But, à M. J.D. Cohn (Kriegelstein) ; 2. Nanouche, à M. H. Raisin (Lapeze) ; 3. Chimple, à M. P. Barbarit (G. Colburn).

Non placés : Persépolis, Lancelot, Nubar, Chariel, Montferrand, Lérot, Quelle Lyre, Patronne.

6 long., 3 long.

Mutuel. — Pesage : G. 52 ; pl. : 22 ; 54 50 ; 52. — Pelouse : G. 23 ; pl. : 8 50 ; 15 50 ; 23.

*Prix de Sartrouville* (à vendre aux enchères, 2,000 fr., 2,000 m.). — 1. Alizée, à M. Langhans (Lemaire) ; 2. La Maisonnette, à M. Langhans (R. Sauval).

Non placés : Française, Chartreuse Verte.

4 long.

Mutuel. — Pes. : 17 ; pl. 24 ; 15. — Pelouse : G. 10 ; pl. 11, 11.

*Prix Bistor* (2,000 fr., 2,100 m.). — 1. Horizon Bleu, à M. H. Bandon (R. Sauval) ; 2. Saint Yves, à M. J.-D. Cohn (G. Stern).

Non placés : Soldat Dahr, La Placardelle, Pelage.

1 long.

Mutuel. — Pes. : G. 54 50 ; pl. 21 ; 31 50. — Pel. : G. 27 50 ; pl. 13 50, 13.

*Prix Flying-Fox* (4,000 fr., 2,200 m.). — 1. Samorai, à M. Ekoyan (Garner) ; 2. Saint Bicher, à M. R. Lazard (Boullenger).

Non placés : Hermon, Dellium, Nocla.

3 long.

Mutuel. — Pesage : G. 30 ; pl. 25, 36. — Pelouse : G. 17 ; pl. 11, 12 50.

*Prix Rouelane* (2,500 fr., 2,000 m.). — 1. Unclair, à M. E. Atkinson (Atkinson) ; 2. Sicilly, à M. P. Fouret (Garner) ; 3. Mathylio, à M. M. Lamet (M. Esrat).

Non placés : Oréma, Rieabourg, Fille de Guerre II, Merlo, Fleurante, Aventure, Jacqueline II, Pertusane.

2 long., 2 long.

Mutuel. — Pes. : G. 21 ; pl. : 13, 108, 29. — Pel. : G. 10 50 ; pl. : 6 50, 67, 13.

Aujourd'hui, à 2 heures 15, courses à Enghien. Pronostics de l'*Echo de Paris* :

Prix de l'Aumance : *M. de Scudéri, Saint Guénolé.*

Prix du Mont-Dore : *Analyse, Mlle de Slingel.*

Prix de la Sioule : *Le Belvédère.*

Prix de l'Auxois : *Morlbroun, Charaille.*

Prix du Brionnais : *La Fête, Mouguire.*

## Une affaire de trafic d'influence?

On fait quelque bruit au Palais — et dans certain milieu politique — autour d'une affaire où est mêlé un conseiller, Me Maurice L...

On raconte qu'un employé du ministère de l'intérieur, M. Marcel L..., attaché à la commission supérieure des allocations, aurait été l'objet des sollicitations d'un certain X... désireux d'obtenir une levée d'interdiction de séjour. M. L..., non compétent, lui aurait alors désigné les noms de plusieurs avocats, parmi lesquels Me L..., comme pouvant s'occuper de son cas.

Quelque temps après, explique M. L..., X... remit le voir et déposa sur son bureau, à l'adresse de l'avocat, une enveloppe contenant 1,000 francs. Il téléphona aussitôt à Me L..., pour l'informer qu'il tenait le pli à sa disposition : — mais un inspecteur de police survint brusquement et saisit l'enveloppe en reprochant à M. L... de se livrer à un trafic d'influences.

Cette affaire paraît d'autant plus bizarre, que le X... — qui aurait des accointances avec certains fonctionnaires du ministère de l'intérieur — était déjà connu d'un service impliqué. Après une enquête au cours de laquelle Me L..., mis, spontanément, se détourner au courant de son rôle en cette affaire, le parquet du 3e conseil de guerre a été saisi d'un ordre d'inculper contre M. Marcel L..., qui, révoqué, est inculpé de trafic d'influences.

M. L... accuse X... d'avoir joué le rôle d'agent provocateur et de n'être dit l'instrument de la vengeance d'un gros industriel qui a de fortes relations politiques et dans les vues duquel il s'est refusé à entrer.

## LA CURIOSITÉ

VENTE DE TAPISSERIES ANCIENNES

Me Lair-Dubreuil, assisté de MM. Paulme et Lasquin, dispersera, à la Galerie Georges Petit, le jeudi 15 mai, de superbes tapisseries anciennes des fabriques d'Arras, Aubusson, Bruxelles, Felletin, Flandres, etc., des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, des tapisseries Louis d'Aubusson d'époque Louis XV, etc.

Il y aura exposition particulière le mercredi 14 ; elle sera publique le 15 mai, jour de la vente.

VENTE MICHEL LEVY

Hier, Me Henri Baudoin et Lair-Dubreuil, assistés de MM. Jules Fenel et Paulme, commençaient, à la Galerie Georges Petit, la vente de la collection de M. Michel Lévy. Cette première vacation a produit 573,850 francs. J'en note les gros prix suivants :

Tableaux : Fr. Boucher, *Le Moulin*, 49,000 francs ; Chardin, *Portrait de jeune homme*, 14,000 francs ; du même, un *Portrait de femme âgée*, 8,000 francs ; Victor Hallé, *Vénus et l'Amour*, 22,000 francs ; Pater, *Le Bivouac*, 100,000 francs ; Watteau, *La Danse paysanne*, 10,000 francs ; Watteau (attribué), *L'Aventurière*, 16,000 francs. Aujourd'hui, deuxième et importante vacation.

JEAN DE CALDAIN.

## Garnet du Jour

### NAISSANCES

— Le capitaine *Jean Petit* et Mme, née Piet Merlon d'Arc, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Christiane.

— Le baron et la baronne *Jean de Régnauld de Bellecaze* font part de la naissance de leur fils Armand.

— Le capitaine *Rivaperse* et Mme, née Fédéric, font part de la naissance de leur fille Françoise.

— M. et Mme *André Marion* sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Odile.

### FIANÇAILLES

— Nous apprenons les fiançailles du vicomte *Edmond de Pierrebourg du Plessis*, ancien de vaisseau de 1re classe, pilote de dirigeable, décoré de la Croix de guerre, fils du colonel de Pierrebourg du Plessis, officier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, et de la vicomtesse, née d'Antigny, avec Mlle *Colette Arnaud des Essarts*, fille de M. Arnaud des Essarts, dont le nom est si connu dans les syndicats agricoles et les œuvres sociales de la région du Sud-Est, et de Mme, née Lassalles.

— On annonce les fiançailles de Mlle *Suzanne Lasson*, fille de M. Alfred Lasson et de Mme, née Bétolaud, décédée, avec M. *Roger Petit-Yvelin*, décoré de la Croix de guerre, fils de M. Charles Petit-Yvelin et de Mme, née Roland-Gosselin.

— On annonce les fiançailles de M. *René Bouyssou*, capitaine d'artillerie, élève à l'Ecole Polytechnique, décoré de la Croix de guerre (3 citations), avec Mlle *Germaine Féret*.

— On annonce les fiançailles de Mlle *Anne-Marie Simon*, fille de M. et Mme Henri Simon, décédés, avec le sous-lieutenant *Jean de Gromard*, pilote aviateur, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la médaille militaire et de la Croix de guerre.

### MARIAGES

— Le 15 mai, à midi, Mgr Baudrillart, de l'Académie française, recteur de l'Institut catholique de Paris, bénira, en l'église Saint-Sulpice, le mariage du capitaine *Aymar de Sonnerville* avec Mlle *Yvonne de Sonnerville*. Cet avis tiendra lieu d'invitation et de faire-part.

— Le mariage du lieutenant de la Seyette avec Mlle *Nadler* sera célébré le samedi 17 mai, à midi, à Saint-Pierre de Neuilly.

— Le 7 mai, a été célébré, dans l'intimité, en l'église Notre-Dame de la Miséricorde de Passy, le mariage de Mlle *Jacqueline de Mire*, fille du capitaine de Mire, décédé, et de Mme, née de la Fresnaye, avec le lieutenant *Régis de Brion*, pilote aviateur, décoré de la Croix de guerre, fils de M. de Brion et de Mme, née de la Bastide. Notre Saint-Père le Pape avait daigné envoyer sa bénédiction aux jeunes époux. Cet avis tiendra lieu de faire-part.

— Le 12 mai, à 11 heures, sera célébré, dans l'intimité, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, le mariage de Mlle *Jeanne Menes*, fille du commandant et de Mme, avec M. *Volbert Lejeu*, ingénieur.

### DISPARUS

— La famille Raabe, 72, rue Victor-Hugo, à Bois-Colombes, serait reconnaissante à tout combattant du 90e d'infanterie pouvant fournir détails sur la mort du sergent Raabe, tué à L'Ecouvillon, le 22 septembre 1914.

### NÉCROLOGIE

— Nous apprenons la mort, à l'âge de 80 ans, du comte de Castelnovo, ancien député, chevalier de la Légion d'honneur, fils du sénateur et petit-fils du pair de France, beau-père et père du baron et de la baronne d'Arquier-Villiers et de Mlle de Casablanca.

Ses obsèques auront lieu à Saint-Honoré d'Eylau, jeudi, à 10 heures.

— Nous apprenons la mort de M. *Léon Poitier*, ingénieur, beau-frère de M. C. Parisot, administrateur du Temps, décédé en son domicile, rue Boissaudi, 72, à l'âge de 68 ans.

Les obsèques auront lieu mercredi, à 10 heures précises, à l'église Saint-Marie des Batignolles, où l'on se réunira.

— La comtesse de Simony, née Nicolas de Méritty, mère du président de la Société de secours aux blessés militaires à Dijon, vient de succomber.

— On annonce la mort de M. *Charles Merlet*, ancien critique dramatique.

— M. Sagnorin, directeur de l'agriculture, vient de succomber, à l'âge de 52 ans.

— Les obsèques de M. *Alfred André*, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en son domicile, 22, boulevard Flandrin, auront lieu mercredi 14 courant, à 10 heures, en la chapelle de la Cité-Pantin de Saint-Honoré d'Eylau.

— On nous annonce la mort de Mme Sain, décédée en son domicile, 23, rue d'Aumale. Elle était la mère et belle-mère de M. Victor Sain, de M. et Mme Paul Desbarbe et de M. et Mme André Gavois.

Les obsèques auront lieu à la Trinité, le mercredi 14 courant, à 10 heures. Prière de considérer le présent avis comme invitation. Ni fleurs ni couronnes.

## ECHOS

Les déjeuners et les dîners en musique du Restaurant « Cima », 56, rue Pierre-Charron (Champs-Elysées), sont suivis par une brillante clientèle. Tous les jours, un plat italien au menu.

## Concerts Militaires

*(Au mardi 13 mai (de 4 à 5 heures)*

**Luxembourg** (garde républicaine. Chef : M. Guillaume Balay). — Benvenuto Cellini, ouverture (H. Berlioz) ; Scènes alsaciennes (J. Massenet) ; 3) Dimanche matin, b) Au cabaret, c) Sous les tilleuls, d) Dimanche soir ; Cette méprisable petite armée (pastorale militaire anglaise) (G. Balay).

# La Vie sportive

### LE MARATHON MILITAIRE

**Une révélation.** — Une des épreuves des groupements des armées s'est disputée hier sur les routes des environs de Versailles — distance 15 kilomètres — sous la direction du commandant Barbier et des capitaines Bonnefoy et Quilgars. Les coureurs ont parfaitement exécuté. Le vainqueur Hayem, qui appartient à la 4e année, est une véritable révélation ; la place à 500 mètres de Nourry, un coureur coupé, le démontre. Résultats :

Résultats : 1. Hayem (1re année), 47 m. ; 2. Gouguet (1re année), 48' 22" ; 3. Nourry (1re année), à 500 m. ; 4. Verchault (2e année) ; 5. Vincent (2e année) ; 6. Hignot (1re année) ; 7. Aveno (Mex) ; 8. Rouet (2e année) ; 9. Delanoy (2e année) ; 10. Sébastien (2e année) ; 10. Garin (2e année).

### LA FRANCE AUX JEUX INTERALLIÉS

D'après les derniers résultats de football rugby (des Zélandais à Paris, à Pau, à Toulouse), de football association (très bonne défense de notre « onze » national en Angleterre), le magnifique temps réalisé par Henri Arnaud à Colombes (800 m. en 1 min. 56 sec.) et d'autres personnages très méritoires de nos sportsmen, nous aurions vraiment tort de désespérer de notre participation aux prochains jeux interalliés du Stade Pershing (23 juin-6 juillet). Le temps d'Arnaud, s'il est encore à près de 4 secondes du record du monde, constitue une prouesse athlétique de tout premier ordre. Ce temps ne sera pas rendu officiel, parce qu'il n'a pas été pris par des chronométreurs patentés ; mais il a été enregistré par trois chronomètreurs bénévoles dont les montres sont tombées d'accord, et à moins que la distance ne soit pas exacte, — ce qui est difficilement supposable, puisque les Américains eux-mêmes l'ont mesurée, — il faut laisser à ce sport français et à l'excellent coureur le bénéfice moral de ce record national.

Je ne serais pas étonné, pour ma part, que la figuration de notre équipe soit bien meilleur qu'on ne le croyait tout d'abord. Et cela tiendra en partie à ce que l'on a fini par obtenir de l'autorité militaire qu'elle laisse s'entraîner ceux de nos athlètes qui n'ont pas encore été démobilisés. Dans les sports de ballon, au tennis, en natation, en boxe, à l'escrime, nous avons même de grandes chances de vaincre.

**Escrime.** — Concours des lycées et collèges, organisé par la Société d'Encouragement de l'Escrime Française et l'Association des maîtres d'armes de l'Université, au lycée Carnot. M. Paul Rivaud préside, assisté de MM. Philippe Odet, J. Fayle, Cauliroug, Ad. et G. Rouleau, lieutenant Dorlanne, René Lacroix, etc., délégués.

Résultat (seniors) : 1. Jean Desbonnets (Henri IV), professeur, M. Rodeau (moniteur d'or) ; 2. Dessoye (Louis-le-Grand), M. Rodeau (moniteur d'or) ; 3. Bonnet (Louis-le-Grand), professeur Merigot ; 4. P. Paquette (Henri IV) et R. Pons (Louis-le-Grand) ; 6. Jean Mir (Ecole Saint-Marie). Prix de tenue : M. René Meslmer.

Des assauts très applaudis ont suivi le concours.

**Cyclisme.** — C'est samedi et dimanche prochains que se disputera l'épreuve classique de Bordeaux-Paris (créée en 1891). L'arrivée sera lieu au cours de la pelouse du Parc des Princes.

— A Bruxelles, Egg a gagné la course des 100 tours et Brons les courses de 10 kil. et de 1 heure.

— Paris-Troyes a été gagné par Gerbaldi ; 2. Lacquehay ; 3. Perrin, etc. (G. Arrivetz).

**Tir** (U.S.F.T.). — Stand militaire d'Issy-les-Moulineaux, tirer à genou et couché. Cet été classée par 8 balles : MM. C. Dorlaux, Delalande, Desmoulins, de Lisle, Halleux, Gaudier, J. Tanguy, Lefèvre, Turquet, Leroux, Paris ; par 7 balles : MM. Y. Tanguy, Ettinger, Pasel, Villars, Labbé, Delly, Ferdinand, Prévost, MM. Soco, Philippe, Bérard, Mercier, Monet, Tessy.

**Lawn-tennis.** — Mlle Suzanne Lenglen a signé son engagement au Racing-Club de France pour le tournoi du 18 au 25 mai, lequel devient un meeting interalliés.

### LES RÉUNIONS DU MARDI

**Boxe.** — 20 h. 30, Finale du Championnat des gymnasiums d'armée, au National Sporting-Club, salle de l'Etoile, Porte Dauphine.

**Sports équestres** (Académie). — Avion, 49 h. 30 (Cir), section d'apprentissage, au lac de Bois de Boulogne (entraînement Chabot des Hus). Concours hippique : 16 h. 30, prix des dames (Mme Pepin), 45, rue Richer ; prises Alex, 18 h. ; Mlle Colleville et 20 h. 30 (Mme Pascal) spécialité M. Carbonne, 16 h. ; M. Sandberg, 16 h. ; Ecole Jeffine Rossey, 15 h. 30 et 16 h. 30, gymnastique (Mlle Rossey), 16 h. 30. Cours d'équitation. — Demain mercredi, avion, 15 h., pont de la Varenne-Saint-Hilaire, manège Lapize (tram. 12 h. 50 gare de la Bastille) entraînement à Entre-Bosse, matin et après-midi, direction de Mlle Hirsch, écuyère champion de France. — Jeudi, réunion à la Croix-Vol-d'Or, à 14 h. 30. Il y aura réunion également samedi, de 17 à 20 h.

G. de L.

La dématérialisation en cours rend aux Etablissements JAMET-BUFFEREAU leur personnel ancien et compétent d'avant-guerre, ce qui leur permet de satisfaire aux demandes des commerçants et industriels pour tous travaux de comptabilité. PARIS, 26, rue de Rivoli.

## BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les Bons de la Défense Nationale offrent toutes les facilités pour effectuer un placement des plus rémunérateurs, qui rembourse les capitaux engagés que pour peu de temps.

C'est un devoir absolu pour tous Français ayant des disponibilités de les employer à l'achat de ces titres : il met ainsi ses économies au service du pays, tout en se ménageant un intérêt très avantageux.

Voici à quel prix on peut les obtenir (intérêt détaché) :

PRIX NET DES BONS de la DÉFENSE NATIONALE

| MONTANT DES BONS D'ÉCHÉANCE | SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS 1 MOIS | 3 MOIS | 6 MOIS | 1 AN |
|---|---|---|---|---|
| 5 25 | — | — | — | 5 » |
| 25 » | — | — | — | 25 » |
| 100 » | 99 70 | 99 » | 97 75 | 95 » |
| 500 » | 498 50 | 495 » | 483 75 | 475 » |
| 1,000 » | 997 » | 990 » | 977 50 | 950 » |
| 10,000 » | 9,970 » | 9,900 » | 9,775 » | 9,500 » |

On trouve les Bons de la Défense Nationale partout : agents du Trésor, percepteurs, bureaux de poste, agents de change, Banque de France et ses succursales, sociétés de crédit et leurs succursales, dans toutes les banques et chez les notaires.

---

Feuilleton de L'ÉCHO DE PARIS du 13 mai 1919

(19)

# SABINE DE PONTARCE

PREMIÈRE PARTIE

## Les Fiancés de Strasbourg

IV

COMMENT SABINE ET FRANÇOIS JOUÈRENT LA GUIRLANDE

— SUITE —

La nouvelle qu'on allait jouer la comédie fit une grande rumeur. Chacun voulut en être. La ville de Strasbourg était composée de villes, partagée entre plusieurs coteries, qui ne se connaissaient point. Elles se réunirent pourtant et il fut bien les inviter ensemble. Mais ce qui fit plus de bruit que tout le reste, ce fut que Mme de Huff, belle-sœur du conseiller, se réconcilia à cette occasion avec Mme de Kupferzinnstein, sa cousine, qu'elle haïssait depuis trente ans. Cette brouille était toute une histoire. Le jour de la Fête-Dieu de 1913, au sermon, Mme de Huff, qui était dévote et qui ne contrarait plus de joi humaine si divine quand elle était à l'église, avait pris la chaise de la baronne de Kupferzinnstein, pour mieux voir le prédicateur, et n'avait pas voulu la rendre. Le soir même, au théâtre, la baronne, qui était une personne ample et magnifique avait envahi la loge réservée par Mme de Huff, y avait établi ses lithiolas, son éventail, sa boîte à pastilles, trois lieutenants qui lui faisaient la cour, et avait refusé obstinément de déloger.

Sur quoi les deux dames avaient plaidé. L'avocat de Mme de Kupferzinnstein avait soutenu qu'autant le sacré l'emportait sur le profane, autant usurper une place à l'église était une offense plus grave que d'occuper même indûment une place du théâtre. L'avocat de Mme de Huff avait soutenu